



*Des maires unis pour la forêt et le bois local*

COMMUNIQUE DE PRESSE  
FEVRIER 2024

## Construire en bois local, un engagement des Communes forestières pour bâtir durablement

*Visite d'un bâtiment en bois certifié Bois des Alpes*

*En investissant dans des bâtiments en bois régionaux, les élus réalisent des projets exemplaires et durables, valorisant une ressource locale renouvelable. Pour les aider, l'association des Communes forestières les accompagne dans le montage et le déroulement de leur réalisation.*

Nos espaces forestiers regorgent d'essences forestières ayant des qualités structurelles. Peu reconnus, les bois locaux sont souvent sous-valorisés en énergie ou industrie.

Les communes, en choisissant d'utiliser des bois locaux dans leurs constructions, s'engagent ainsi à améliorer la chaîne de valeur de ces bois dans la filière et, à terme, à mieux valoriser la gestion des espaces forestiers.

Pour répondre aux questionnements des élus, **les Communes forestières organisent le 15 février prochain la visite d'un bâtiment construit en bois certifié Bois des Alpes, à destination des élus et techniciens des collectivités.**

Les échanges porteront sur les produits disponibles en bois locaux, les procédures de prescription, les entreprises engagées dans la démarche, les coûts de réalisation et les règles des marchés publics.

### **Zoom sur la bonification de DETR dans le Vaucluse :**

*Depuis 2022, la préfecture du Vaucluse inclue une bonification de 10% de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les projets de construction des collectivités intégrant du bois certifié Bois des Alpes. L'association des Communes forestières accompagne les communes qui en font la demande.*



15 février 2024  
de 14h15 à 17h30



Aubignan :  
Salle du conseil  
municipal, puis Dojo

**Le Dojo d'Aubignan** est un projet exemplaire sur les énergies renouvelables. Ce chantier a allié le travail des entreprises locales, avec la qualité technique des matériaux (bois massif).

#### **Chiffres clés :**

Surface projet : 387m<sup>2</sup>

Volume de bois certifié Bois des Alpes : 49m<sup>3</sup>

Aujourd'hui, la commune poursuit ses actions en lien avec la transition écologique, notamment au niveau de la mobilité.

Contact presse : Marine OLIVEIRA - 07 57 08 16 22 - [marine.oliveira@communesforestieres.org](mailto:marine.oliveira@communesforestieres.org)  
[www.communesforestieres-paca.org](http://www.communesforestieres-paca.org)